



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le **17 OCT. 2022**

Le ministre

A

**Syndicat National de l'Environnement FSU
SNE – FSU**

Madame Véronique CARACO-GIORDANO
Secrétaire générale
104, rue Romain Rolland
93260 LES LILAS

Madame la Secrétaire générale,

Depuis le 1er janvier 2021, le régime indemnitaire de l'ensemble des agents des corps techniques du pôle ministériel est désormais le régime tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Ce changement a mis fin à l'année de décalage du versement des droits relatifs à l'indemnité spécifique de service (ISS) pour les agents du MTECT-MTE et à l'indemnité spéciale (IS) pour les personnels fonctionnaires titulaires des corps de l'IGN.

Conformément aux dispositions des décrets modifiés n°2003-799 du 25 août 2003 et n° 2001-414 du 9 mai 2001, les droits ISS et IS acquis au titre de l'année 2020 devaient être versés en six annuités maximum à compter de 2022. Un premier versement est intervenu au cours de l'été 2022.

Compte tenu de l'inflation actuellement constatée, plusieurs organisations syndicales m'ont alerté lors de nos bilatérales de septembre sur le fait que le versement étalé de ces droits entraîne une perte de pouvoir d'achat pour les agents concernés.

Sensible à cette difficulté, j'ai le plaisir de vous informer avoir sollicité et obtenu du ministre délégué des comptes publics, que les droits ISS et IS restant dus

soient totalement soldés en 2022. Les projets de décrets correspondants vous seront transmis très prochainement pour information avant leur publication.

J'ai demandé à la direction des ressources humaines du ministère de mettre en paie ce solde au plus vite pour les agents du pôle ministériel ; le versement devrait intervenir sur la paie de décembre.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire générale, mes salutations distinguées.

Bien à vous



Christophe BÉCHU